

L'ÉCHO)))

CAPINGHEM - MARS / AVRIL 2022

ENFANCE ET JEUNESSE..... p.2

- Retour sur les vacances d'hiver.
- Attestations fiscales (frais de garderie / ACM).
- Vacances de Pâques : inscriptions ACM.
- Nouveau mobilier scolaire.
- Pré-inscriptions scolaires 2022-2023.

CADRE DE VIE p.3

- Aménagement de la rue Poincaré.
- Nouveaux buts pour le football.
- Parcours santé.
- Vidéo-surveillance.
- Label Ville et Village.

INFORMATIONS LOCALES..... p.4

- Printemps des Artistes, les 26 et 27 mars.
- Théâtre le 30 avril : « ma famille est un boulet ».
- Braderie de l'APEIC le 15 mai.
- Fête du village le 22 mai.
- Nouveau bureau de vote à Humanicité.
- Envoi des cartes d'électeur et procurations.
- Nouvelle crèche à Humanicité.
- Taxe d'aménagement.
- Piétons, soyez prudents !
- Nuisances sonores : respectez vos voisins !
- Concours de maisons et balcons fleuris.
- Des nouvelles de nos championnes...
- Nouveaux horaires de la mairie.
- Agenda et état civil / Expression des élus.
- Solidarité Ukraine.

NOUS CONTACTER

Hôtel de Ville
58 bis rue Poincaré
59160 Capinghem

- ☎ 03 20 92 17 66
- ✉ contact@ville-capinghem.fr
- 🌐 capinghem.fr
- 📘 facebook.com/capinghem

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi, de 10h à 12h.

Permanences à l'espace Masselot

14 avenue Nelson Mandela.
Le mardi et le jeudi, de 09h à 12h.



LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

Alors que se dessinait la fin de la crise sanitaire que nous traversons depuis deux ans et que nous connaissons les premiers beaux jours de l'année, je pensais pouvoir écrire un édito célébrant le printemps. Mais, par la volonté d'un seul homme, la guerre répand une nouvelle fois ses ravages sur notre continent européen.



Un flash spécial « Ukraine » vous est proposé à l'intérieur de ce numéro de l'Écho qui vous apporte toutes les informations indispensables à propos des aides que vous pouvez apporter aux habitants de ce malheureux pays.

Plus prosaïquement, les élus de Capinghem et les services municipaux finalisent l'élaboration du budget 2022. Le vote de ce budget se fera lors du prochain conseil municipal prévu le 24 mars prochain.

L'année 2022 sera également marquée par deux échéances électorales majeures. L'élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril prochains puis les législatives les 12 et 19 juin. Un troisième bureau de vote sera ouvert à cette occasion à l'Espace Masselot dans notre quartier d'Humanicité.

Enfin l'association Cap'Arts fêtera ses 10 ans d'existence le week-end des 26 et 27 mars. Une belle manifestation en perspective pendant laquelle le public pourra découvrir de nombreuses et nouvelles œuvres réalisées par ses adhérents.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de notre bulletin municipal et, plus que jamais, un joli printemps.

Christian MATHON
Maire de CAPINGHEM
Vice-Président à la MEL



VACANCES D'HIVER : BILAN DU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances d'hiver, le centre aéré a accueilli 59 enfants. Le thème était « l'Afrique » : autant dire que les enfants ont voyagé !



Au programme il y avait des animations sportives : petits jeux d'équipes et individuels, initiation step ; des animations manuelles : création de carte africaine, décorations d'animaux, création de paysages, teinture de tee-shirt ; divers ateliers : accueil animé sur les pays du Maghreb, atelier cuisine sur les saveurs sucrées d'Afrique du Nord, conte sensoriel, atelier percussions ; animations culturelles comme la création d'un Awalé, découverte d'un marché traditionnel ; un grand jeu tel que « Koh Lanta africain » ; des sorties comme Taho et Lina, Starship Laser, Jump XL et patinoire et pour finir une intervention sportive de notre animateur Julien.

Le centre s'est clôturé par une « boom » ayant pour titre « Saga Africa ». Un grand merci à tous les acteurs enfants comme adultes qui jouent le jeu avec amusement.

A bientôt pour de nouvelles aventures...

Amandine Carlier, directrice d'animation.

FRAIS DE GARDE : ATTESTATION FISCALE 2022

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour les frais de garde de vos enfants ou petits-enfants à charge de moins de 6 ans, en cas de garde à l'extérieur du domicile. Les attestations fiscales 2022 pour les frais de garderie et ACM 2021 sont disponibles depuis la mi-février sur cappinghem.fr/enfance.

Attention : l'enfant doit avoir moins de 6 ans le 1^{er} janvier de l'année d'imposition : par conséquent, pour l'imposition 2022 des revenus 2021, il doit être né en 2015 ou après, être à votre charge, avec factures honorées avant le 1^{er} janvier 2022.

VACANCES DE PÂQUES : CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs accueillera vos enfants pour les vacances de Pâques (inscriptions du 21 mars au 1er avril sur le nouveau portail Enfance à l'adresse <https://portail.berger-levrault.fr/> MairieCappinghem59160. Le thème sera « Les Pays du Monde ».

Permanences téléphoniques du Service Enfance et Jeunesse (03 20 10 83 55) : les mardis et vendredis, de 13h30 à 17h.

Accueil physique sur rendez-vous.

CANTINE : NOUVEAU MOBILIER

Pour cette nouvelle année, la salle Gesquière se pare d'un tout nouveau mobilier. Un investissement de 15 995 euros dans des tables octogonales pour les maternelles et à piétement central pour les plus grands. Une attention particulière a été apportée sur des chaises plus légères en aluminium (et colorées), qui sont manipulées quotidiennement par nos agents communaux.



ÉCOLE LUCIE AUBRAC : PRÉ-INSCRIPTIONS 2022-2023

L'inscription scolaire concerne les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire). Tous les enfants nés durant l'année civile 2019, qui auront donc trois ans en 2022, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2022, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2022.

Le dossier, disponible sur cappinghem.fr et en mairie, est à compléter et à retourner à l'hôtel de ville avant le 31 mars 2022. Voici la liste des documents à joindre :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois OU justificatif d'achat ou de location (si vous n'habitez pas encore Cappinghem mais que vous allez bientôt arriver sur la ville).
- Carnet de vaccination à jour.
- Livret de famille.
- Extrait de jugement en cas de séparation des parents.
- Courrier explicatif du motif de votre demande en cas de souhait de dérogation (pour les extérieurs à Cappinghem uniquement).
- À PRÉPARER POUR VOTRE RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE : certificat de radiation de l'école actuelle de votre enfant (seulement si vous arrivez sur la ville et que votre enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement scolaire), et le livret scolaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Enfance et Jeunesse par téléphone au 03 20 10 83 55 ou par mail : periscolaire@ville-cappinghem.fr



LE POINT SUR LES TRAVAUX

Football

Nous avons remplacé les buts sur le terrain de football, dégagé la plateforme derrière les sanitaires et abattu les murets pour accueillir le futur carport.



Les vestiaires et sanitaires sont refaits à neuf avec création de toilettes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La Maison Olivier

Les travaux de rénovation dans la Maison Olivier sont terminés. Elle doit recevoir son bloc cuisine et être disponible début mars après la validation sécurité. Les anciennes tables sont réparées ou recyclées.



Parcours santé

Dix 10 ateliers santé, en cours d'installation, vous seront proposés en mars sur trois sites (chemin de la mairie -boulodrome, Paternelle, parc public).

Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection, constitué de 16 caméras, sera opérationnel début mars.



Aménagement de la rue Poincaré

Les travaux dans la rue Poincaré entrent dans leur dernière phase : aménagement des pistes cyclables, voies piétonnes, signalisation, éclairage, assainissement et protection des zones à risques.

Une benne pour éviter aux services techniques des déplacements à la déchèterie.



Petit rappel aux habitants du quartier Humanité, nos agents ne sont pas le service des encombrants (fours-frigidaire et autres déchets) ramassés.

Notre équipe est intervenue pour dégager et sécurisé les voies communales pendant la période tempête.

IL FAIT TOUJOURS BON VIVRE À CAPINGHEM !

L'année dernière, nous vous informions du classement très valorisant de Cappinghem pour le « label ville et village où il fait bon vivre », qui avait gagné deux places dans sa catégorie.

Cette année encore Cappinghem monte dans le classement et notre commune gagne une place par rapport à 2021 en se classant 11^e du département du Nord parmi les 92 communes de 2000 à 3500 habitants et 122^e parmi toutes les communes du Nord (648).

Rappel : ce classement national, basé sur 8 priorités des Français (la qualité de vie, la sécurité, le commerce, les transports, la santé, l'éducation, la solidarité, les sports et loisirs) est construit à partir de 182 critères issus de données officielles (Insee, ...).

Plus d'infos sur <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/vivre-a-Cappinghem-59160/59128/59?isRanking=true> (en flashant le QR Code ci-dessous).





PRINTEMPS DES ARTISTES : LES 10 ANS DE CAP'ARTS

Le samedi 26 mars, de 14h à 18h, et le dimanche 27 mars de 10h à 18h à la salle Robert Gesquière et à la salle Multiactivités, l'association Cap'Arts organisera son traditionnel « Printemps des Artistes ».

Après une pause de deux ans liée au contexte sanitaire, il permettra de faire découvrir au public de nombreuses et nouvelles œuvres réalisées par ses adhérents et artistes extérieurs en dessin, pastel, aquarelle, acrylique, peinture à l'huile et sculpture.

Cette année en invité d'honneur François GRUSON, artiste (intervenant dans l'association) qui travaille exclusivement au crayon graphite, en composant des scènes, avec un remarquable souci du détail et en multipliant à l'infini les nuances de blanc, gris et noir.

Au cours de cette manifestation, Cap'Arts aura l'occasion de fêter l'anniversaire de ses 10 ans.

Tous les artistes capinghemmois sont invités à exposer leurs œuvres. Merci de prendre contact avant le 15 mars avec Mme Martine Gruson, Présidente de Cap-arts au 06 12 91 00 46 ou par mail à l'adresse : cap-arts@laposte.net.

Nous vous attendons nombreux !



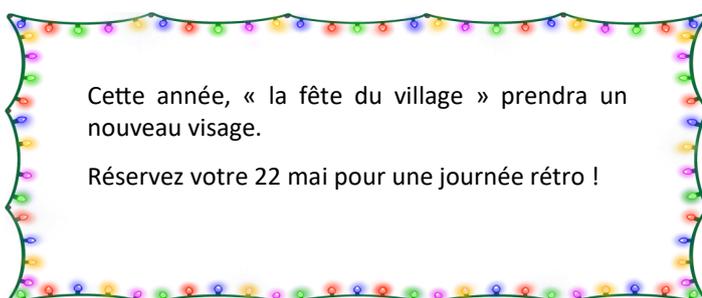
« Raconte-moi une histoire ».
Dessin réalisé au crayon par François Gruson.

BRADERIE DE L'APEIC LE 15 MAI

L'APEIC (Association des Parents d'Élèves Indépendante de Capinghem) organise une braderie le dimanche 15 mai 2022. Infos et réservations auprès de l'APEIC :

- **Courriel** : apeic.capinghem@outlook.fr
- **Page Facebook** : facebook.com/apeic.capinghem

« FÊTE DU VILLAGE » LE 22 MAI



THÉÂTRE LE 30 AVRIL : « MA FAMILLE EST UN BOULET »

Le samedi 30 avril à 20h30 (salle Gesquière), la commune de Capinghem a le plaisir d'accueillir Claudine Lefebvre et la troupe Les Décalés pour une savoureuse pièce de théâtre : « ma famille est un boulet ».

Ariane est amoureuse et pour ne pas risquer de perdre son fiancé, elle décide de recruter des parents fictifs car les siens ne sont pas présentables. Elle ira même jusqu'à organiser un casting pour trouver sa petite famille modèle... Hélas, les parents qu'on s'est inventés sont parfois pires que des vrais...



BULLETIN DE RÉSERVATION

« MA FAMILLE EST UN BOULET »

Samedi 30 avril 2022—20h30
Salle Gesquière, rue d'Ennetières (Capinghem).

Ouverture des portes à 20h

NOM

PRÉNOM

NOMBRE DE PLACES ADULTES : x 7 euros

NOMBRE DE PLACES ENFANTS –12 ans : x 3 euros

TOTAL : euros

Bulletin de réservation à déposer en mairie de Capinghem au plus tard le 23 avril 2022 , accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objet l'inscription à la pièce de théâtre « Ma famille est un boulet » le 30 avril 2022 à Capinghem. Le destinataire des données est la Mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr) qui les conservera indéfiniment. Selon le règlement numéro 2016/679 de l'Union Européenne, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, vos données restent confidentielles et ne seront aucunement partagées à d'autres entités (collectivités territoriales, associations, entreprises, particuliers...). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr).



NOUVEAU BUREAU DE VOTE À L'ESPACE MASSELOT

Pour les prochaines élections (présidentielle et législatives), un troisième bureau de vote ouvrira à l'Espace Masselot, 18 avenue Nelson Mandela et concernera les citoyens habitant rue du Grand But, avenue Nelson Mandela, rue du Parc Tournebride, rue Léonard de Vinci, rue Martin Luther King, rue de l'Abbé Pierre, promenade de l'Abbée Pierre, rue Mère Thérèse, place Gandhi, rue Simone Veil.

ENVOI DES NOUVELLES CARTES D'ÉLECTEUR

En vue de la prochaine élection présidentielle (10 et 24 avril) et des législatives (12 et 19 juin), la nouvelle carte électorale sera envoyée à chaque électeur fin mars. Elle sera dotée d'un QR code qui permettra d'accéder directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site Internet du ministère de l'Intérieur dédié aux élections. Sur la nouvelle carte électorale, le NNE (Numéro National d'Électeur) a été mis en valeur. Ce numéro est désormais nécessaire pour établir une procuration.

PROCURATIONS : RAPPEL DES PROCÉDURES

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner librement l'électeur qui votera à votre place, même s'il habite dans une autre commune (il devra se rendre dans votre bureau de vote). La démarche s'effectue sur maprocuration.gouv.fr (vous devrez néanmoins vous rendre en personne dans un commissariat de police pour finaliser la procuration).

NOUVELLE CRÈCHE À HUMANICITÉ



Une nouvelle crèche à Capinghem : les MOM ouvre dans le quartier Humanité ! Leur structure lumineuse de 167m² avec extérieur pourra accueillir prochainement vos enfants de 10 semaines à 4 ans dans un cadre chaleureux, sécurisant et spécialement aménagé pour le dévelop-

pement de chaque enfant. C'est un lieu à dimension humaine de sociabilisation, de pédagogie et de rencontre avec des équipes dynamiques et pleines d'idées, les activités ne manqueront pas pour l'éveil et l'épanouissement de vos petits bouts !

Venez vite les découvrir ! (ouverture dès juin 2022).

- 20 avenue Nelson Mandela - 59160 Capinghem
- crecheslesm.o.m@gmail.com
- <https://www.facebook.com/microcrecheLesMOM>

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Pourquoi une taxe d'aménagement ?

Votre projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou d'aménagement génère, dans la majorité des cas, une taxe d'aménagement (TA) et une redevance d'archéologie préventive (RAP). La TA comprend une part communale finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Le RAP finance les fouilles archéologiques. Elle est due pour les travaux ou aménagements affectant le sous-sol. Pour l'année 2022, le taux de la RAP s'élève à 0.40%

Etes-vous concernés ?

La taxe d'aménagement a été instaurée le 1^{er} mars 2012. Elle s'applique à toutes les opérations de construction, de restructuration ou d'agrandissement de bâtiments et aménagement de toute nature soumis au régime des autorisations d'urbanisme ainsi que dans le cas de changement de destination de certains locaux des exploitations agricoles déposées depuis cette date.

Vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15416>

ÉVITONS LES NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables en semaine et le samedi : entre 8h et 12h, et entre 14h et 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

PIÉTONS, SOYEZ PRUDENTS

Dernièrement, deux accidents se sont produits sur des passages protégés avec des conséquences graves dont 1 décès. Occasion pour souligner que les piétons ont certes la priorité sur les passages protégés, ce qui les amène parfois, voire souvent, à penser que les automobilistes n'ont qu'à en tenir compte et ils négligent de regarder à gauche pour s'assurer qu'il n'y a aucun risque ... Il faut souligner que des automobilistes peuvent être distraits, aveuglés par un soleil bas ou simplement en train de décrocher leur téléphone ...

Selon l'AFSA, 10% des automobilistes téléphonent au volant. Priorité : oui ; inconscience : NON !



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

En mai prochain, la municipalité de Capinghem organise son premier concours de maisons et balcons fleuris.

Avis aux amateurs !

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à fleurir vos façades dès les premiers beaux jours !

Un rendez-vous qui vous permettra de prendre une part active à l'embellissement de votre cadre de vie direct et plus globalement celui de votre commune.

Les participants seront classés en deux catégories :

- petites façades avec jardinet ou balconnière ;
- grandes façades avec jardin.

Des bons d'achat récompenseront les gagnants dans chaque catégorie.

À très bientôt pour vos inscriptions !



DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONNES

Retour de la Coupe de France de karaté jykushinkai qui a eu lieu les 5 et 6 février à Paris.

Il y a quelques jours, Camille a obtenu le titre de championne de l'Open international de full contact qui s'est déroulé à l'Institut National du judo.

Camille conserve son titre de championne de France Combat malgré les effets de la COVID sur le système de compétition.

Sophie décroche le bronze sur la Coupe de France.

Camille et Sophie partent maintenant en préparation pour le championnat d'Europe qui se déroule à Tarnow, en Pologne, les 3 et 4 avril.

Nous leur souhaitons bon courage et tous nos vœux de réussite les accompagnent.



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

À compter du 1^{er} mars 2022, la mairie de Capinghem a le plaisir de vous accueillir :

- du lundi au vendredi, de 10h à 12h, et de 14h à 17h ;
- le samedi, de 10h à 12h.

Mesdames et Messieurs les élus vous reçoivent sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter au 03 20 92 17 66 ou par courriel à l'adresse contact@ville-capinghem.fr



AGENDA MARS / AVRIL 2022

Lundi 14 mars

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, à l'Espace Masselot.

RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

Samedi 26 et dimanche 27 mars

Printemps des Artistes (salles Gesquière et Multiactivités).

Samedi 02 avril

Bourse aux jouets à l'Espace Masselot, de 09h à 14h.

Lundi 04 avril

Permanence *Solidaire Assur*, de 14h à 16h, en mairie.

RDV par téléphone au 03 20 55 97 01.

Dimanche 10 avril

Premier tour de l'élection présidentielle.

Mardi 12 avril

Permanence *Interfaces*, de 10h à 12h à l'Espace Masselot et de 14h à 16h en mairie.

Dimanche 24 avril

Deuxième tour de l'élection présidentielle.

Samedi 30 avril

Théâtre : « Ma famille est un boulet », salle Gesquière, 20h30.

ÉTAT CIVIL

PACS

- Maximilien DOUET et Delphine MEUNIER, le 05 mars.
- Thibaut BAYART et Sarah DECLERCQ, le 05 mars.

Naissances

- Mohammed BELGUENDOZ, le 14/12/2021.
- Louis BERDIN, le 30/12/2021.
- Axel CHEMLOUL, le 30/12/2021.
- Eléna KERROUCHE, le 09/01/2022.
- Théo BEATSE LIPTAK, le 13/01/2022.
- Ambre BAYART, le 14/01/2022.
- Thimothée FINIELS, le 19/01/2022.
- Joséphine PROUVOST, le 23/01/2022.
- Gaspard SAINT MERVILLE, le 20/02/2022.

Décès

- Huguette VERBEKE, le 13/01/2022 (85 ans).
- Jean-Claude VANWEYDEVELDT, le 18/01/2022 (75 ans).
- Serge LEFEVRE, le 19/01/2022 (73 ans).
- Denise PARMENTIER, le 29/01/2022 (98 ans).
- Anne-Marie GRUSON, le 31/01/2022 (93 ans).



Directeur de publication : Christian MATHON
Réalisation : Marie Claude FICHELE

EXPRESSIONS DES ÉLUS

GRUPE DE LA MAJORITÉ

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

En ce début d'année 2022, tous les regards sont tournés vers l'Ukraine. Avec la majorité, nous avons décidé de nous mobiliser, et déjà de nombreux élus de notre groupe ont décidé d'accueillir des réfugiés ukrainiens qui fuient la guerre. Nous savons que nous pouvons compter sur votre solidarité vis-à-vis de ces familles, et nous vous invitons à nous signaler si vous pouvez accueillir certains d'entre eux, ou à participer aux collectes organisées par nos soins. Nous sommes mobilisés pour aider chacun d'entre eux, avec les moyens de chacun et chacune.

Une autre actualité mobilise actuellement les Français en ce début d'année : l'élection présidentielle. Face à l'attaque que subit la démocratie ukrainienne menacée par l'impérialisme russe, nous prenons d'autant plus conscience de la chance de pouvoir décider en tant que peuple du devenir de notre pays. Nous vous invitons donc toutes et tous à bien prendre connaissance des programmes de chaque candidat et à participer à l'élection les 10 et 24 avril 2022. Trois bureaux de votes seront dorénavant ouverts à Capinghem (Maire, Salle Gesquière et Salle Masselot), vous recevrez vos cartes d'électeurs très prochainement.

Gardez aussi en tête que les élections législatives qui permettent à nos députés d'être élus auront lieu les 12 et 19 juin. Dans notre régime parlementaire, elles constituent également un moment démocratique décisif. Les députés votent la loi, en sont à son initiative, et il est donc important de ne pas négliger ces deux dimanches de vote. Capinghem se situe dans la 11^e circonscription qui regroupe trois cantons, et notamment la ville d'Armentières.

Nous aurons plaisir à vous retrouver lors de ces élections dans les bureaux de vote de la ville, que nous tiendrons bénévolement du matin jusqu'au soir !

GRUPE DE L'OPPOSITION

Le 27 janvier, lors d'une commission Urbanisme, notre représentant, Abdelkader Kimour, a été informé pour la première fois du projet immobilier qui va remplacer la ferme Simon rue d'Ennetières.

Comme d'habitude, Monsieur Le Maire et ses proches ont travaillé seuls, en accord avec le promoteur, en ignorant les habitants des maisons voisines. Le projet est si avancé que le permis de construire est en cours d'instruction. Belle recette imparable : œuvrer silencieusement jusqu'à ce qu'il soit impossible de faire machine arrière puis, cyniquement, s'excuser.

SOLIDARITÉ UKRAINE

COLLECTES ET DONS, ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Pour faire face aux terribles épreuves que vit le peuple ukrainien touché par la guerre avec la Russie, Capinghem se mobilise aussi.

COLLECTES

La commune organise des collectes de dons de matériels et produits pharmaceutiques de première nécessité. Vous pouvez déposer vos dons :

- en mairie (58 bis rue Poincaré), du lundi au vendredi, de 10h à 12h, et de 14h à 17h ; et le samedi, de 10h à 12h ;
- à l'Espace Masselot (14 avenue Nelson Mandela), le mardi et le jeudi, de 9h à 12h.
- à l'école Lucie Aubrac, 2 rue d'Ennetières.

Nourriture, hygiène, logistique :

- Plats cuisinés pouvant se manger froid (farine, riz ou pâtes ne sont pas à apporter car il sera difficile de les cuisiner, faute d'eau chaude à disposition).
- Des produits d'hygiène (gels douche, dentifrice, brosses à dents, serviettes hygiéniques....) et pour bébés (couches, lingettes, petits pots...).
- De la literie (couvertures, couettes, oreillers...).
- Des vêtements chauds.

Médicaments :

- HEA (Voluven).
- Enoxaparin (Lovenox).
- Exacyl (acide tranéxamique).
- Chlorexidine.
- Bétadine alcoolisée.
- Lidocaïne.
- Gélofusine ; NaCl 0,9%.
- Polyionique G5 ; Ringer Lactate.
- Propofol ; Suxamethonium.
- Atracurium ; Rocuronium.
- Noradrénaline ; Adrénaline.
- Atropine ; Céfazoline.
- Augmentin ; Ceftriaxone.
- Imipenem + Cilastatine (Tienam).
- Meropenem (Meronem) ; Ertapenem (Invanz).
- Linezolid (Zyvoxid) ; Lévofloxacine (Tavanic)
- Paracétamol ; Néfopam.
- Kétoprofène ; Tramadol.
- Gluconate de Calcium 10%.
- KCl Ondansétron (Zophren) ; Dexaméthasone.

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Si vous souhaitez accueillir des réfugiés Ukrainiens, n'hésitez pas à envoyer un mail à contact@ville-capinghem.fr en renseignant vos coordonnées et votre capacité d'accueil.

DONS FINANCIERS

Des dons financiers peuvent également être effectués auprès de l'association d'aide médicale caritative France-Ukraine à l'adresse amc.ukr.fr

Vous avez également la possibilité de participer à l'élan de solidarité à travers les grandes institutions nationales et internationales :

- le fonds humanitaire de l'ONU pour l'Ukraine ;
- l'UNICEF ;
- le Secours Populaire ;
- la Croix-Rouge ;
- Médecins du Monde.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

- **Téléphone** : 03 20 92 17 66.
- **Courriel** : contact@ville-capinghem.fr
- **Site Internet** : capinghem.fr
- **Page Facebook** : facebook.com/capinghem

Flashez le QR Code ci-dessous pour accéder à la page Solidarité Ukraine sur capinghem.fr

